

**Notes pour une allocution  
de la ministre responsable des Aînés,  
M<sup>me</sup> Marguerite Blais,  
à l'occasion d'un dîner-conférence  
de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches**

**Québec**

**Le mardi 29 janvier 2008**

*L'allocution prononcée fait foi.*

## **Ouverture**

Monsieur Pierre Roy, président du conseil d'administration de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Mesdames, Messieurs,

Bonjour.

Je suis heureuse de pouvoir m'adresser à vous, aujourd'hui. Je remercie les organisateurs des dîners-conférences de Centraide de m'offrir pareille tribune.

### **A. Introduction**

Si vous vous trouvez dans cette salle aujourd'hui, c'est probablement parce que la notion d'entraide vous est déjà chère. Et, aussi, parce que vous vous intéressez aux conditions de vie des personnes âgées.

Je ne suis donc pas venue ici pour vous convaincre de l'importance de promouvoir des valeurs de solidarité et d'entraide dans notre société. Je suis venue m'adresser à un public en grande partie gagné à cette idée.

Je vais vous entretenir du phénomène du vieillissement de la population et de ce qui peut être fait pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

À titre de ministre responsable des Aînés, j'ai aussi quelque chose à vous demander. Chacune et chacun d'entre vous peut, à sa façon, contribuer à améliorer le sort réservé aux personnes âgées dans notre société. Vous avez tous un réseau de travail ou un

réseau social. Certaines et certains d'entre vous sont des leaders d'opinion dans leurs milieux respectifs. En ce sens, vous avez le pouvoir de provoquer des changements bénéfiques dans votre entourage.

Aujourd'hui, je vous invite :

- à devenir des agents de changement;
- à lutter contre les préjugés et les stéréotypes entretenus à l'égard des personnes âgées.

C'est ce qu'on appelle l'âgisme. J'y reviendrai plus longuement tantôt.

## **B. Contexte démographique**

Tout d'abord, quelques faits.

Le Québec fait face à un choc démographique sans précédent dans son histoire. Si la tendance se maintient, en 30 ans, soit de 1996 à 2026, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus aura doublé<sup>1</sup>. Après le Japon, le Québec est la société où le vieillissement de la population est le plus marqué.

Pour vous donner une image encore plus concrète, imaginez une salle de 100 personnes. En 2051, cette salle sera composée de 30 personnes de 65 ans et plus par rapport à 14 aujourd'hui, selon l'Institut de la statistique du Québec<sup>2</sup>.

Deux raisons expliquent ce phénomène. Nous faisons moins d'enfants et nous vivons plus vieux. En 1960, l'espérance de vie pour les femmes était de 74,2 ans; en 2005, elle était de 82,7 ans. Pour les hommes, nous sommes passés de 68,3 ans à 77,8 ans<sup>3</sup>. Et l'espérance de vie va probablement continuer de s'allonger.

## **C. L'âgisme**

Cela m'amène au cœur de mon sujet : l'âgisme. Mais qu'est-ce que l'âgisme, au juste?

C'est le gérontologue et gériatre américain Robert N. Butler qui, en 1969, a utilisé pour la toute première fois le terme *âgisme* dans la revue *Gerontologist*<sup>4</sup>. Le mot est apparu dans le dictionnaire *Larousse universel*, en 1989. C'est donc une notion récente dans l'histoire de l'humanité.

Butler soutient qu'avec le sexisme et le racisme, l'âgisme constitue le troisième grand « isme » des sociétés modernes. Il s'agit d'un « processus par lequel des personnes sont stéréotypées et discriminées en raison de leur âge ».

Pourquoi les gens ont-ils des attitudes ou des comportements âgistes? Une chercheuse américaine de l'École de service social de l'Université de Denver, Elizabeth S. Kelchner<sup>5</sup>, explique que d'un point de vue psychologique, les stéréotypes et les préjugés à l'égard du vieillissement auraient une fonction « utilitaire ». Ils serviraient de mécanisme protecteur, de bouclier contre les angoisses collectives à l'égard de la maladie et de la mort, lesquelles sont souvent associées au vieillissement.

## **D. Qui fait preuve d'âgisme?**

Contrairement à la croyance populaire, les préjugés ne proviennent pas uniquement des plus jeunes, puisque les aînés eux-mêmes en ont envers leurs homologues, soulignent Suzanne Paré et Marc-André Delisle, dans une étude du Conseil consultatif des aînés et aînées de l'est du Québec publiée en 1997<sup>6</sup>.

Plusieurs recherches montrent que les aînés intègrent malheureusement les stéréotypes dont ils sont victimes et finissent par développer des sentiments négatifs envers eux-mêmes et envers les autres personnes âgées. Certains aînés pratiquent donc eux-mêmes l'âgisme!

Cela se traduit notamment dans les milieux de travail. Dans une étude menée en 1995, deux chercheurs, Hassel et Perrewe<sup>7</sup>, ont même constaté que les gestionnaires âgés avaient un comportement davantage teinté d'âgisme envers les travailleurs âgés que les gestionnaires plus jeunes.

Les préjugés sont donc nourris de toutes parts.

## **E. La consultation publique**

J'ai d'ailleurs pu en faire le triste constat, l'automne dernier, lorsque j'ai coprésidé la consultation publique sur les conditions de vie des aînés qui s'est déroulée sur trois mois. Plus de 4 000 aînés et ceux qui leur sont proches ont assisté aux 52 séances publiques dans 26 villes de toutes les régions du Québec. Leurs témoignages étaient parfois bouleversants :

- manque de respect;
- isolement, pauvreté;
- mauvais traitements.

### **J'ai tout entendu!**

Beaucoup d'aînés ont déclaré :

- être ignorés;
- être traités comme des enfants;
- être victimes de préjugés tenaces.

Pis encore, les stéréotypes et les attitudes négatives, sans constituer des causes directes de mauvais traitements, peuvent néanmoins créer un climat propice à des situations de maltraitance<sup>8</sup>.

Les préjugés et les stéréotypes à l'égard des personnes âgées sont un véritable obstacle à leur plein épanouissement. Il est grand temps de sensibiliser la population aux effets néfastes de l'âgisme. En tant que ministre responsable des Aînés, j'aurai d'ailleurs une annonce à faire sous peu à cet égard.

## **F. Les préjugés versus les faits**

J'aimerais tout de même prendre un peu de temps aujourd'hui pour rétablir certains faits.

Parmi les critiques les plus souvent formulées, on entend dire que les personnes âgées sont un fardeau pour la société. Qu'elles sont inactives, qu'elles coûtent cher à l'État.

Dans le mémoire présenté par l'Observatoire Vieillesse et Société<sup>9</sup> à la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, on peut lire que :

« Dans notre société capitaliste, les personnes âgées sont considérées de plus en plus comme des empêcheurs de tourner en rond et sont de plus en plus victimes de stéréotypes sociaux :

- utilisation exagérée des soins de santé;
- ruine des systèmes de pensions;
- incapacité à s'adapter aux nouvelles techniques de travail, etc.

« Ces stéréotypes sont entretenus par les médias, donnant l'impression aux contribuables que les seniors sont responsables d'une grande partie d'un fardeau fiscal qu'ils trouvent de plus en plus lourd. »

### **F.1. Apport économique**

Pourtant, la troisième enquête annuelle de la Banque HSBC sur l'avenir de la retraite<sup>10</sup> — la plus importante à ce jour sur le vieillissement et la retraite — démontre clairement que les personnes âgées, loin d'être un fardeau pour la société, représentent, bien au contraire, un formidable apport économique et culturel.

Cette enquête a démontré que la contribution fiscale et le travail bénévole constituent un apport indispensable à notre société, tout comme la prestation de soins aux membres de la famille par les sexagénaires et par les septuagénaires. Au Canada, la contribution fiscale et bénévole des aînés représente 5,3 milliards de dollars. Ce n'est pas rien!

Au Québec, leur contribution socioéconomique est un phénomène qui prend de l'ampleur. Selon un sondage commandé par le Conseil des aînés, 360 000 personnes âgées de 55 ans ou plus consacrent 2,5 millions d'heures par semaine à aider un proche<sup>11</sup>.

### **F.2 Qu'en est-il vraiment de la santé des aînés?**

Quant à la santé des aînés, on oublie souvent de dire que nous vivons non seulement plus vieux, mais... en meilleure santé. Avoir 70 ans aujourd'hui, ce n'est pas comme c'était en 1950. D'ailleurs, au Canada, 76 % des septuagénaires se sentent en bonne santé ou en très bonne santé<sup>12</sup>.

« Ce n'est pas seulement notre vie qui se prolonge. C'est notre vitalité », nous dit Dominique Simonnet, ex-rédacteur en chef à *L'Express*, dans le prologue du livre *Une vie en plus. La longévité, pour quoi faire?*<sup>13</sup> Nous avons gagné 10 ou 15 ans de vie active. En passant, vous serez contents d'apprendre que, même si le nombre de neurones diminue avec l'âge, ceux-ci continuent à créer de nouvelles connexions, même à 80 ans, confirme Joël de Rosnay, biochimiste et un des coauteurs de ce livre. Bref, en demeurant actifs physiquement et intellectuellement, nous pouvons garder la forme.

Évidemment, selon notre bagage génétique et l'environnement dans lequel nous vivons, cette longévité varie d'une personne à l'autre. Mais en gros, on peut affirmer que plus de gens, s'ils ont de saines habitudes de vie, vivront plus vieux et en meilleure forme, et qu'ils coûteront probablement moins cher au système de santé qu'on ne le pense.

Autre perception erronée : la tendance à surestimer le nombre de personnes âgées qui vivent dans des ressources d'hébergement ou dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, 87,8 % des personnes de 65 ans et plus demeuraient à leur domicile en 2005, au Québec<sup>14</sup>.

Dans une entrevue accordée à *L'actualité*<sup>15</sup>, le gériatre Réjean Hébert, également coprésident de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, remet les pendules à l'heure : « On met sur le dos des vieux des problèmes du système de santé dont ils ne sont pas responsables, dit-il. La technologie de pointe coûte cher, mais ceux qui en bénéficient le plus sont des adultes ayant de 20 à 45 ans, atteints d'un cancer par exemple. Les petites extrapolations simplistes que certains font sur les coûts de santé ne tiennent pas compte de ces subtilités-là. »

Le D<sup>r</sup> Hébert rappelle aussi que plus de 80 % des personnes âgées ne sont pas malades.

## **G. Prendre acte de cette nouvelle vieillesse**

Il faut donc prendre acte d'une vieillesse nouvelle.

Dans le livre *Une vie en plus*, Jean-Louis Servan-Schreiber, un des coauteurs et le directeur de *Psychologies Magazine*, décrit trois types de vieillesse :

- la vieillesse sociale, qui correspond à celle des idées reçues;
- la vieillesse attendue, que nous anticipons à partir de ces idées reçues;
- la vieillesse vécue, dont nous faisons l'expérience et qui n'est pas aussi sombre qu'on le pensait.

La vieillesse d'aujourd'hui est donc une expérience nouvelle en soi. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la majorité des humains, du moins dans les sociétés occidentales, vivront jusqu'à un âge avancé, et beaucoup plus en santé qu'autrefois.

À nous, comme individu et comme société, de prendre acte de cette nouvelle réalité et de cesser d'entretenir une image désuète de la vieillesse.

Cela ne veut pas dire de mettre des lunettes roses. Des personnes âgées, particulièrement celles qui ont 80 ans ou plus, sont évidemment davantage susceptibles de souffrir de problèmes de santé graves, de maladies cognitives comme l'Alzheimer, par exemple. Ces personnes auront besoin d'aide et de services adaptés à leur condition. Les témoignages que j'ai entendus à ce sujet pendant la consultation démontrent d'ailleurs qu'il reste beaucoup à faire pour mieux répondre à leurs

besoins, qu'il faut innover en matière de soins et d'hébergement et mieux soutenir les proches aidants. J'en suis tout à fait consciente.

Il faut donc poser un regard réaliste sur la condition des personnes âgées. Cette réalité est complexe et multiple.

Si nous continuons d'entretenir de fausses idées sur la vieillesse, de penser, par exemple :

- qu'une personne n'a plus de valeur sur le marché du travail à partir de 55 ans;
- ou encore, qu'à 75 ans, on sera forcément malade et dépendant des autres;
- ou, au contraire, que la médecine moderne va faire de nous tous des centenaires prêts à faire leur jogging le matin;

**nous allons passer à côté de la vie, de la vraie vie :**

- de celle qui trépide toujours en dedans de nous, peu importe notre âge, qui est encore faite de désirs... et de plaisirs;
- de celle, plus fragile, qui implique certains renoncements, plus d'indulgence envers soi et envers les autres.

Il serait triste de réduire la condition des personnes âgées à une image figée, statique.

Nous devons faire l'effort :

- de mieux cerner leurs besoins;
- de chercher à les connaître davantage;
- de mieux apprécier tout ce qu'elles ont apporté à notre société et ce qu'elles peuvent encore y apporter.

### **Ce qui nous amène à nous poser trois questions :**

1. Le Québec peut-il se passer de l'apport économique et social des aînés et poursuivre malgré tout son développement économique et social?
2. Quelle place souhaitons-nous accorder aux aînés pour leur permettre de contribuer pleinement au développement du Québec?
3. Et enfin, quelle place souhaitons-nous, nous-mêmes, avoir comme aînés dans cette société?

### **H. Incidence pour le Québec**

Pour répondre à ces questions, il faut notamment s'attarder à l'incidence qu'aura le vieillissement de la population sur le développement économique du Québec.

À partir de 2012, les jeunes arrivant sur le marché du travail ne seront pas assez nombreux pour remplacer les baby-boomers qui atteindront l'âge de la retraite.

Le Conference Board du Canada prévoit que, d'ici 2025, le Québec pourrait connaître une pénurie de main-d'œuvre avec 292 000 emplois à pourvoir. Ce nombre pourrait grimper à 363 000 d'ici 2030<sup>16</sup>.

Donc, pénurie de main-d'œuvre en vue, mais perte d'expertise aussi.

Si les entreprises québécoises n'anticipent pas rapidement ces transformations, elles auront non seulement de la difficulté à assurer la relève d'une main-d'œuvre qualifiée qui part à la retraite, mais également de la difficulté à assurer la transmission des connaissances aux générations suivantes.

En juin 2005, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a révélé que seulement 35 % des entreprises disposaient d'un plan de relève<sup>17</sup>. Une situation préoccupante lorsqu'on sait que l'économie du Québec repose sur un grand nombre de PME.

Le vieillissement de la population touche aussi des secteurs clés, comme celui de la santé et des services sociaux. Bref, le recrutement risque de poser un défi de plus en plus grand, tant dans le secteur privé que public.

Nous devons probablement revoir notre façon d'envisager la retraite. D'ailleurs, la notion même de retraite telle qu'elle se vit encore dans la majorité des cas, c'est-à-dire cesser de travailler du jour au lendemain, date du 19<sup>e</sup> siècle. C'est le chancelier allemand Otto von Bismarck qui avait instauré la retraite à 65 ans, à une époque où les gens mouraient peu de temps après et souvent même avant.

Force est de reconnaître que les choses ont bien évolué. Il faudra penser à des aménagements pour permettre aux gens qui le veulent de demeurer sur le marché du travail plus longtemps. Beaucoup voudraient le faire, mais pas à temps plein, ce qui est tout à fait compréhensible.

Une enquête d'Ipsos Descarie, commandée par la Chambre des notaires du Québec et le Conseil des aînés en 2006, révèle qu'un retraité sur cinq qui n'occupe pas d'emploi en ce moment aimerait le faire. Cela représente environ 240 000 retraités qui aimeraient occuper un emploi<sup>18</sup>!

Quel paradoxe lorsqu'on sait qu'on s'en va vers une pénurie de main-d'œuvre!

À cet égard, notre gouvernement a l'intention de faire de la retraite progressive une de ses priorités.

« Les employeurs tendent à ne pas tenir compte de la valeur que peuvent représenter les travailleurs âgés et il y a peu de ressources pour les aider à comprendre cette valeur », explique Barbara Jaworski<sup>19</sup> du Workplace Institute, un organisme basé à Toronto où l'on s'intéresse particulièrement à la main-d'œuvre âgée et à son intégration au marché du travail.

Je cite encore une fois le gériatre Réjean Hébert, qui est également fondateur du Centre de recherche sur le vieillissement rattaché à l'Université de Sherbrooke. Dans son entrevue à *L'actualité*, il a cette très belle phrase : « Le savoir des aînés est une richesse naturelle bien mal exploitée. Il faudrait en faire un développement durable! »

## **I. Un défi**

La société québécoise aura un important défi à relever au cours des prochaines années pour maintenir son développement. Et, de l'avis de plusieurs, cela ne pourra se faire sans renforcer les solidarités intergénérationnelles.

La professeure de communication à l'Université d'Ottawa Martine Lagacé l'explique ainsi : « Faire preuve de solidarité envers l'autre, c'est d'abord et avant tout reconnaître sa **valeur**, en ce sens que cet autre contribue à un équilibre global : le nôtre, le sien et celui de tout système social. »

« Par ricochet, les jeunes, les moins jeunes et les aînés d'une société se doivent de reconnaître leur valeur mutuelle<sup>20</sup>. »

Notre défi, au cours des prochaines années, sera donc de mieux connaître, reconnaître et apprécier la contribution des aînés. Nous pourrions ainsi transformer une vision négative du vieillissement, soit celle d'un poids lourd à porter, en une vision positive

d'une valeur ajoutée. C'est, à mon avis, une démarche indispensable pour poursuivre le développement du Québec tant sur le plan économique que social et culturel.

## **J. Ce qui se fait déjà**

Ce qui me réjouit, c'est qu'on voit déjà plusieurs bonnes initiatives sur le terrain. Groupes d'entraide, associations de défense des droits des retraités, regroupements de proches aidants : il existe une multitude d'organismes dans lesquels les aînés eux-mêmes sont très actifs. Je pense notamment au mouvement Les Aînés Solidaires, né d'une initiative du Comité des aînés amis de Centraide Québec. Des aînés s'y sont regroupés pour promouvoir la solidarité et lutter contre la pauvreté.

On voit aussi des individus qui font des choses extraordinaires. Je pense à un entrepreneur de la région de Laval, Pierre Grothé, dont la mère est décédée des suites de la maladie d'Alzheimer. Il a contacté des entreprises d'excavation, des fabricants de bains, des ouvriers pour faire construire gratuitement une maison destinée à accueillir des personnes atteintes de cette maladie chronique. Et tout ce beau monde a contribué gratuitement en matériaux et en heures de travail bénévoles. Ce sont près de 170 entreprises qui ont participé<sup>21</sup> ! [Source : *La Presse*]

De son côté, Barbara Jaworski et son équipe du Workplace Institute ont lancé un concours qui offre des prix aux entreprises qui font preuve de créativité en utilisant les talents des travailleurs âgés<sup>22</sup>. On pourrait sûrement s'inspirer de cet exemple ontarien, non?

Quant au gouvernement, il a mis en place le programme de soutien financier *Du cœur à l'action pour les aînés du Québec*. Le budget de ce programme s'élève maintenant à 1 600 000 \$. C'est 700 000 \$ de plus que dans les années passées.

Chaque initiative peut désormais bénéficier d'une aide de 30 000 \$. Cela permet de soutenir les organismes communautaires de façon plus efficace. Ces organismes œuvrent dans une foule de domaines. Cette année, nous avons particulièrement mis l'accent sur les projets qui touchent :

- la promotion de l'activité physique et d'autres activités de stimulation;
- l'accompagnement des personnes victimes de maltraitance;
- et le soutien aux proches aidants.

Les organismes communautaires sont très importants. Ils sont sur le terrain, ils connaissent les besoins. Ils ont une expertise unique dont le gouvernement ne saurait se passer.

Autre bonne nouvelle, le Conseil des aînés mettra bientôt en place son comité d'éthique permanent, un comité composé de personnes reconnues dans leur milieu et de tous les horizons.

Des questions aussi importantes que :

- la dignité humaine;
- le suicide;
- le rôle social des aînés;
- ou encore les relations intergénérationnelles;

seront débattues, le but étant d'en arriver à un consensus social sur des valeurs communes qui guideront ensuite les actions individuelles, politiques et institutionnelles en la matière.

Quant à la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, un rapport sera rendu public prochainement. Ma priorité sera alors d'amener le gouvernement et tous

les acteurs concernés à donner des suites concrètes aux recommandations de ce rapport.

## **K. Conclusion**

Une des leçons transmises par la consultation, c'est que les aînés veulent, plus que jamais, prendre une part active au développement du Québec. À nous de les accompagner pour leur permettre de prendre cette place qui leur revient.

Dans un mémoire présenté à la consultation, la Fondation de l'entrepreneurship souligne que de nombreuses études ont démontré que « les générations ne s'épanouissent que grâce au réconfort, au dynamisme, à la sagesse et au soutien des générations qui les précèdent ou qui les suivent<sup>23</sup> ».

Voilà, me semble-t-il, qui illustre bien à quel point comme collectivité nous gagnerons tous à combattre l'âgisme. La solidarité envers les personnes âgées passe d'abord par cette prise de conscience.

Pour moi, améliorer les conditions de vie des personnes âgées et faire en sorte qu'elles reçoivent toute la reconnaissance à laquelle elles ont droit, c'est contribuer à l'édification d'un Québec plus solidaire.

J'y crois fermement et j'espère pouvoir compter sur des gens comme vous pour y arriver.

Une ministre ou un gouvernement ne pourra lutter seul contre l'âgisme dont sont victimes les personnes âgées.

Au début de cette conférence, je vous ai fait une demande. Je vous la formule de nouveau. Vous pouvez tous, par vos réflexions et vos gestes, contribuer à lutter contre l'âgisme et à aplanir les obstacles qui empêchent les personnes âgées de prendre toute la place qui leur revient. Je vous invite à le faire dès maintenant.

J'aimerais terminer en donnant la parole à une âgée. Voici des passages d'une lettre qui m'a profondément touchée. Elle a été écrite par une dame nommée Marthe Asselin Vaillancourt et publiée dans le quotidien *La Presse*, le 12 janvier dernier<sup>24</sup>.

« Je suis une âgée, je connais l'âgisme. [...]

J'aimerais que l'on cesse de me regarder de biais, de m'évaluer, de me discréditer. [...]

Je suis une âgée, je ne réponds plus aux critères de beauté, d'élégance, de vitesse, d'efficacité. Je le sais.

Je marche avec une canne peut-être, mais je marche, je respire, je vis.

Je Vis! Comprenez-vous?

Je veux que vous me regardiez comme une citoyenne à part entière. Je paie des taxes, des impôts. [...] Cessez de me dire que je suis un poids pour la société. Mon poids, je le connais et je le supporte, voyez-vous.

Je continue de rêver, je suis dynamique, j'ai participé aux luttes des femmes [...] je fais encore et encore du bénévolat, je me préoccupe des droits des retraités et des préretraités, je lutte pour la qualité de vie, pour des soins de santé adéquats et pour une ville dont les élus partagent mes idéaux.

**Je veux réussir ma vieillesse. »**

Merci de votre écoute et bonne fin de dîner!

---

<sup>1</sup> INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, volume 1, Québec, L'Institut, 2004.

<sup>2</sup> *Idem*.

<sup>3</sup> UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, site Internet *Perspective Monde* ([www.perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/CAN/fr.html](http://www.perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/CAN/fr.html)), « Espérance de vie à la naissance pour les femmes (Canada) » et « Espérance de vie à la naissance pour les hommes (Canada) ».

<sup>4</sup> Robert BUTLER, « Ageism: Another form of bigotry », *The Gerontologist*, vol. 9, n° 3, 1969, p. 243-246.

<sup>5</sup> Elizabeth S. KELCHNER, « Ageism's Impact and Effect on Society: Not just a concern for the Old », *Journal of Gerontological Social Work*, vol. 32, n° 4, 1999, p. 85-100.

<sup>6</sup> Suzanne PARÉ, Marc-André DELISLE, *Les aînés : Un groupe à découvrir. Opinion de la population sur le vieillissement et les personnes âgées : préjugés, stéréotypes et attitudes*, Rimouski, Conseil consultatif des aînés et aînées de l'est du Québec, 1997, 114 p.

<sup>7</sup> B. HASSEL, P.L. PERREWE, « An examination of beliefs about older workers: Do stereotypes still exist? », *Journal of Organisational Behaviour*, n° 16, 1995, p. 457-458.

<sup>8</sup> *La réalité des aînés québécois*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, Les Publications du Québec, 2007. (Source citée : Yvette GRANIER-BARKUN, *Une génération nouvelle : les aînés d'aujourd'hui*, Ottawa, Les éditions du Vermillon, 1996, 246 p.)

<sup>9</sup> OBSERVATOIRE VIEILLISSEMENT ET SOCIÉTÉ, *Vue d'ensemble sur la condition des aînés*, mémoire présenté au ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, septembre 2007.

<sup>10</sup> OXFORD INSTITUTE OF AGEING, OXFORD UNIVERSITY, *The Future of Retirement*, troisième enquête annuelle sur l'avenir de la retraite réalisée pour la Banque HSBC, 2007. Disponible sur le site [www.ageingforum.org](http://www.ageingforum.org).

<sup>11</sup> IPSOS DESCARIE, *Sondage auprès des personnes de 55 ans et plus commandé par la Chambre des notaires du Québec et le Conseil des aînés. Rapport de recherche*, novembre 2006.

<sup>12</sup> OXFORD INSTITUTE OF AGEING, OXFORD UNIVERSITY, enquête réalisée pour la HSBC, 2007.

<sup>13</sup> Joël DE ROSNAY, Jean-Louis SERVAN-SCHREIBER, François DE CLOSETS, Dominique SIMONNET, *Une vie en plus. La longévité, pour quoi faire?*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.

<sup>14</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Un défi de solidarité : les services aux aînés en perte d'autonomie*, Québec, Le Ministère, 2005.

<sup>15</sup> Louise GENDRON, « Attention, les vieux arrivent! », *L'actualité*, 1<sup>er</sup> décembre 2007.

<sup>16</sup> THE CONFERENCE BOARD OF CANADA, *Du baby-boom au déficit de main-d'œuvre : Pénurie de main-d'œuvre imminente au Québec*, par Sabrina Browarski, Ottawa, Conference Board of Canada, décembre 2007.

<sup>17</sup> FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE, *La relève : la clé de la réussite. La relève des PME et la prospérité économique du Canada*, par Doug Bruce et Derek Picard, [s. l.], La Fédération, juin 2005.

<sup>18</sup> IPSOS DESCARIE, *Sondage auprès des personnes de 55 ans et plus commandé par la Chambre des notaires du Québec et le Conseil des aînés. Rapport de recherche*, novembre 2006,

et CONSEIL DES AÎNÉS, Mémoire présenté à la consultation publique sur les conditions de vie des personnes aînées, recherche et rédaction : Annie Michaud, septembre 2007.

<sup>19</sup> TABLE RONDE DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS, compte-rendu des discussions, Montréal, 23 mai 2007.

<sup>20</sup> Martine LAGACÉ, professeure, chercheuse, Département de communication, Université d'Ottawa, Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, septembre 2007, p. 3.

<sup>21</sup> Katia GAGNON, « Alzheimer : le calvaire de Madeleine », *La Presse*, 10 décembre 2007.

<sup>22</sup> TABLE RONDE DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS, compte-rendu des discussions, Montréal, 23 mai 2007.

---

<sup>23</sup> FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP, *Les aînés et le mentorat d'affaires*, document présenté dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, 19 octobre 2007.

<sup>24</sup> Marthe ASSELIN-VAILLANCOURT, « Je veux réussir ma vieillesse... », lettre de la semaine, *La Presse*, 12 janvier 2008.